



Numéro #43  
mai 2019

# Les Nouvelles du CHSCT 44

## **DOUANES EN LUTTE : LE MINISTRE CHOISIT LE POURRISEMENT !**

Le CHSCT 44 s'est réuni en séance plénière le 30 avril. Pour faire écho aux luttes en cours aux Douanes, les représentants douaniers du CHSCT 44 ont quitté la séance après lecture d'une déclaration commune rappelant leurs revendications sur les moyens humains et matériels, les conditions de travail et la revalorisation du régime indemnitaire. Ils ont également fustigé l'irresponsabilité du ministre Darmanin qui préfère miser sur le pourrissement du mouvement plutôt que d'ouvrir des négociations sérieuses.

Dans ces conditions, les sujets concernant les Douanes ont tous été reportés, y compris l'examen du programme annuel de prévention 2019.

## **LUTTER VRAIMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL**

Nous l'avons déjà écrit dans notre compte-rendu du CHSCT du mois de mars, en matière de lutte contre les discriminations, il existe un fossé béant au sein de notre ministère entre les déclarations de bonnes intentions et les actions concrètes sur le terrain.

Le CHSCT 44 essaie d'agir à son niveau contre les discriminations au travail mais se heurte encore trop souvent à la force d'inertie des directions.

Les actions de sensibilisation mises en place en 2018 sur l'homophobie et le handicap seront reconduites en 2019 pour celles et ceux qui n'avaient pas pu y participer.

Par ailleurs, le CHSCT a décidé de financer en 2019 un programme ambitieux de formations sur le thème des violences sexistes et sexuelles au travail. Trois types de formation seront programmés à partir de septembre 2019 : des représentations de théâtre forum sur le thème du harcèlement sexuel et du sexisme au travail, une formation d'une journée à destination des encadrant.es et une formation d'une journée et demi à destination des cadres RH, des acteurs et actrices de prévention, et des représentant.es du personnel.

L'objectif est, d'une part d'instaurer des ambiances de travail non sexistes, d'autre part de faciliter la prise en compte de la parole et l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles. Deux associations de lutte contre les violences faites aux femmes ont été sollicitées pour mettre en œuvre ces formations : le centre d'information des droits des femmes et de la famille et l'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail. Il a été demandé aux directions de montrer qu'elles étaient pleinement impliquées.

**La réussite des actions de lutte contre les discriminations au travail dépend aussi de chacune et chacun d'entre nous. La CGT vous invite très vivement à y participer.**

## **BUREAU RELATION USAGER DU SRE : UN FLOU ENTRETENU**

Au sein du Service des retraites de l'État (SRE), l'accueil est confié au pôle multicanal (PMC) du bureau relation usagers.

Ce service d'accueil a dû faire face à une augmentation massive des sollicitations, pour la plupart par téléphone ou courriel, en lien avec l'évolution des services proposés aux fonctionnaires de l'Etat, en particulier l'ouverture de l'espace retraite de l'ENSAP à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

Le SRE souhaite réorganiser ce service en diminuant la sectorisation fonctionnelle et en augmentant la polyvalence des agent-es pour obtenir plus de souplesse afin de répondre à la variabilité de l'activité, notamment pour ce qui concerne l'accueil téléphonique.

Pour la CGT, une réponse fondamentale aux difficultés rencontrées passe par la mise en place d'une structure d'assistance technique dédiée qui permettrait aux agents du PMC de se recentrer sur leur mission d'accueil sans avoir à traiter des questionnements informatiques qui ne relèvent pas de leurs compétences. A ce jour, la date de la mise en place de cette assistance dédiée n'est toujours pas annoncée.

S'agissant de la réorganisation proprement dite, ni les agents concernés, ni leurs représentants ne disposent des éléments permettant de savoir si cette réorganisation interviendra en respectant les choix émis.

Par ailleurs, le projet de réorganisation impose aux nouveaux arrivants un mode d'organisation du travail basé sur au moins 50 % d'activité téléphonique, sans que ces agents ne disposent d'aucune garantie sur la limitation de l'activité téléphonique et/ou des compensations des sujétions.

Pour le CHSCT 44 à ce stade, il n'est pas garanti que les conditions de travail seront préservées dans la nouvelle organisation. En attendant que des réponses soient apportées à ses demandes, le CHSCT 44 a demandé le report de la réorganisation qui devait intervenir dès le mois de juin 2019.

## **REGISTRES SANTE SECURITE AU TRAVAIL : TENSIONS A LA DRFIP 44**

On assiste ces derniers mois à une recrudescence des tensions dans les services de la DRFIP 44. La force des dernières journées de grève et d'action en atteste. Certains services font remonter leur exaspération en remplissant les registres santé sécurité au travail.

**A Pornic, les agent.es expriment leurs plus vives inquiétudes sur leur avenir professionnel suite à l'annonce faite en février par la direction de la fermeture du SIP.** Depuis, la direction se refuse à confirmer ou infirmer cette annonce et le malaise perdure. C'est le résultat direct de la volonté du ministre d'avancer masqué sur le sujet, repoussant les annonces au dernier moment, escomptant sans doute bénéficier de l'effet de sidération des agent.es pour faire passer sa fumeuse réforme de la géographie revisitée. En bon petit soldat, la directrice du 44 obéit au doigt et à l'oeil aux injonctions du ministre en cultivant le secret autour du projet départemental, sans tenir compte des impacts négatifs sur la santé des personnels.

**Dans les SIE aussi l'exaspération est à son comble.** En témoigne les registres remplis par les agent.es des SIE Nantes Centre et Nantes Est. Les agent.es de Nantes Centre soulèvent les problématiques liées au non remplacement de certains postes d'adjoint et au départ de collègues expérimentés. Les réponses partielles et ponctuelles de la direction ne sont pas de nature à lever durablement les inquiétudes.

A Nantes Est, les agent.es expriment leur ras le bol à propos des dysfonctionnements quotidiens des applications informatiques qui dégradent fortement les conditions de travail en SIE. Les services informatiques indiquent en réponse qu'un plan d'action est en préparation, notamment pour pouvoir disposer en permanence de la puissance nécessaire au bon fonctionnement des applications GESPRO/ADELIE et MEDOC WEB. En attendant, le problème subsiste !

**En questions diverses, la CGT a porté la demande d'installation de vestiaires et de douches sur le site de Cambronne,** exprimée fin 2018 dans une pétition réclamant aussi l'extension des abris vélos (installés depuis) et qui avait recueilli près de 250 signatures. Malgré les possibilités de financement du CHSCT, la direction a adressé une fin de non recevoir à cette demande au motif que ce n'était pas la priorité actuelle de la DRFIP.

On avait complètement zappé que la seule et unique priorité de la DRFIP 44 c'était d'obéir aux ordres du général Darmanin, et qu'elle n'avait donc pas le temps de s'occuper des petits problèmes d'hygiène et de confort des agent.es qui font l'effort de venir travailler en vélo !

***PROCHAIN CHSCT LE 28 MAI 2019***



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

***Christophe BEDU (DRFIP Nantes) Gaëlle CHAILLOT (INSEE)  
Alain GAUDIN (DOUANES Nantes) Pascal LE MANACH (SRE)***